

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI

Date entrée 17-9-84
No Chèque 78938/84

Kigali, le 17/9/1984
n°1594 /08/84/INDUST.

✓ Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de faire parvenir à Votre Excellence le Compte-rendu de la réunion que j'ai eue en date du 12/09/1984 avec le Docteur Peter Molt, Conseiller Principal au Ministère de l'Intérieur et des Sports du Land de la Rhénanie-Palatinat.

L'entretien a porté sur la coopération entre le Rwanda et le Land de la Rhénanie-Palatinat dans les domaines de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Industrie.

S'agissant de la Coopération dans les secteurs de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, les points suivants ont été discutés:

1. Recrutement d'un expert spécialisé en Artisanat et en PME.
2. Modernisation de la Forge Gouvernementale de Nyabisindu.
3. Création d'un Centre Pilote dans une des Préfectures Rwandaises pour promouvoir les métiers.
4. Assistance aux entreprises existantes dont le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat est en train d'élaborer des fiches de projet.
5. Réparation et entretien des machines à coudre
6. Préparation d'une nouvelle Exposition mobile d'objets d'art rwandais.

1. Recrutement d'un expert spécialisé en Artisanat et en PME.

En vue du développement rapide de la production artisanale et des PME, il est nécessaire d'étudier les possibilités de créer de nouvelles unités et de développer des unités existantes. Pour atteindre cet objectif, il est imminent que la Rhénanie-Palatinat mette à la disposition du Rwanda un Expert spécialisé en matière artisanale et en PME. A ce sujet j'ai alors suggéré à ce poste la candidature de Monsieur Reinhard Braun qui a réalisé une étude sur la "Promotion de l'Artisanat et de la Petite Industrie au Rwanda". Le Dr. Peter Molt n'a pas eu d'objection et il a demandé de disposer d'une description des tâches qui seront confiées à cet expert. J'ai répondu que la description des tâches de l'expert avait déjà été transmise à la partie allemande par voie diplomatique à l'issue de Votre dernière visite officielle en R.F.A.

../...

11-2-74
13/8/81
- 2 -

2. Modernisation de la Forge Gouvernementale de Nyabisindu

Concernant la modernisation des équipements de la Forge Gouvernementale de Nyabisindu, le Dr. Peter Molt a suggéré l'assistance technique et financière de l'entreprise Wolf, qui peut aider la Forge Gouvernementale de Nyabisindu à réaliser un programme de fabrication d'un outillage spécialisé à introduire en milieu rural.

Pendant la période d'assistance technique et financière par l'Entreprise Wolf à la Forge Gouvernementale de Nyabisindu, il pourrait être examiné l'opportunité de créer une Société Mixte entre l'Entreprise Wolf et la Forge Gouvernementale de Nyabisindu.

J'ai proposé au Dr. Peter Molt qu'un représentant de l'Entreprise Wolf puisse venir examiner sur place l'assistance à assurer à la Forge Gouvernementale de Nyabisindu. Cette proposition a été acceptée.

3. Création d'un Centre Pilote dans une des Préfectures du Rwanda pour promouvoir les métiers.

Mon interlocuteur m'a fait savoir que la Rhénanie-Palatinat se propose de mettre sur pied un Centre Pilote d'assistance aux métiers. L'implantation du Centre serait décidée à partir des critères assez objectifs jugés acceptables par les deux parties.

4. Assistance aux entreprises existantes dont le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat est en train d'élaborer des fiches de projet.

- Forges de Gishanvu, Bulinga, Munini et Cyanguu
- Poterie de Shyorongi
- Tapisserie de Rwaza et de Nyumba
- Ménuiseries etc...
- Centre artisanal Kiaka en Commune Kanama.

Le Dr. Peter Molt a dit que cela fait objet des programmes du Land de la Rhénanie-Palatinat d'assister financièrement les entreprises en difficulté. Il a souhaité pour ce faire que quelques études de préfaisabilité pour les entreprises à aider lui soient remises avant son départ. Les dites études sont en cours de finalisation au Ministère.

Par ailleurs, j'ai demandé au Dr. Peter Molt d'envisager les possibilités pour les entreprises allemandes d'envoyer aux entreprises Rwandaises des machines de récupération comme par exemple des machines pour les cordonniers en vue de pouvoir rentabiliser certaines unités artisanales en souffrance.

Le Dr. Molt m'a répondu que cette possibilité peut être examinée favorablement mais qu'il fallait d'abord préciser et identifier les besoins. Aussi l'expert demandé nous aidera-t-il à identifier ces besoins.

5. Réparation et entretien des machines à coudre

L'Entreprise Allemande PFAFF se propose d'aider le Rwanda à mettre sur pied un Centre de formation de techniciens pour la réparation et l'entretien des machines à coudre.

J'ai promis à mon interlocuteur d'examiner cette offre. Il reste à voir s'il est nécessaire de créer un tel Centre ou s'il est mieux d'intégrer cette branche dans une école existante.

6. Exposition mobile

Etant donné que la première Exposition mobile d'objets d'art rwandais en Rhénanie-Palatinat a été un succès, il a été convenu d'en préparer une nouvelle en collaboration avec ASPAR. Déjà 18 Communes de Rhénanie-Palatinat se sont déclarées intéressées à accueillir l'exposition.

Dans le cadre de l'Industrie, nous avons passé en revue certains projets industriels pouvant faire objet d'une coopération future avec les entreprises du Land qui s'y intéressent. Ces projets industriels ayant déjà été discutés avec ces entreprises lors de Votre visite en Rhénanie-Palatinat en avril dernier, il s'agissait de faire le point sur le suivi. Il s'agit des projets:

1. Projet d'une Brasserie de Kigali
2. Fabrication de médicaments
3. Projet cuir et peaux
4. Jus de Marakuja
5. Fabrication d'engrais et pesticides.
6. Exploitation de la tourbe
7. Fabrication des briques.

1. Projet de nouvelle Brasserie de Kigali

Trois entreprises allemandes ont été identifiées par le Docteur Molt dont l'entreprise "des Brasseries Bitburger" a été recommandée par mon interlocuteur compte tenu de son sérieux et de la qualité de la bière qu'elle produit. Il m'a fait remarquer que les études seront financées par la Rhénanie-Palatinat et a souhaité pour ce faire recevoir la documentation existante au sujet de ce projet afin de permettre à ce Promoteur d'entamer ce travail.

Il s'agit notamment de:

- l'étude du marché de la bière industrielle au Rwanda
- un questionnaire à remplir qui sera envoyé par cette entreprise
- une étude sur la qualité de l'eau à Kigali.

Ces informations lui seront donc communiquées par écrit avant son départ en République Fédérale d'Allemagne par les Services Techniques de mon Département.

2. Fabrication de médicaments.

Une petite entreprise s'y intéresse déjà mais il faut lui trouver les données de base qu'elle juge nécessaires pour pouvoir se proposer concrètement. Ces données concernent principalement la consommation actuelle des médicaments de base sur le marché rwandais. Là aussi une liste des médicaments importés sera fournie à Monsieur Molt avant son départ.

J'ai demandé à mon interlocuteur d'intéresser cette firme à visiter le Rwanda afin de pouvoir se rendre compte des réalités du pays et de discuter avec l'Administration les modalités pratiques de coopération pour la réalisation du projet.

3. Projet cuir et peaux.

Ce projet intéresse l'association des entreprises de cordonnerie de la Rhénanie-Palatinat qui se propose de fabriquer des chaussures et des articles de maroquinerie au Rwanda.

Etant donné qu'une entreprise qui s'occupe de la production du genre existe déjà au Rwanda à savoir la SODEPARAL, j'ai demandé à mon interlocuteur d'approcher les deux entreprises pour qu'elles puissent se convenir sur les formes de coopération avant de penser à la création d'une nouvelle unité. Pour avoir une idée précise à ce sujet une visite de l'entreprise SODEPARAL lui a été suggérée.

D'autre part, il a été convenu que le Dr. Molt intéressera l'entreprise allemande en question à effectuer une mission de travail au Rwanda pour visiter notamment la SODEPARAL, prendre contacts avec les responsables de la Société et recueillir les informations sur la quantité et la qualité des peaux du Rwanda et le volume de nos importations d'articles de maroquinerie.

4. Jus de Marakuja.

Une entreprise allemande que Vous avez Vous-même visitée, lors dudit séjour en Rhénanie-Palatinat, à savoir ECKES voudrait disposer du détail sur les plantations et la production de Marakuja. Nous avons noté cependant que deux difficultés subsistent pour amorcer une véritable coopération entre les deux entreprises à savoir que l'entreprise ECKES ne veut pas s'engager pour la production du Marakuja au Rwanda d'une part et que le problème du transport des congélés à partir d'ici pèserait lourd sur le produit rendu en Europe. Nous avons noté que ces difficultés existent réellement mais qu'elles ne sont pas du tout insurmontables. C'est pour cette raison que les informations sur le Marakuja dont disposent mon Département seront transmises à cette entreprise par le biais du Dr. Molt afin de continuer à l'intéresser davantage sur ce projet.

5. Fabrication d'engrais et pesticides.

L'entreprise BASF s'intéresse à ce projet et mon interlocuteur m'a promis de m'envoyer dès son retour en Europe un télex contenant les idées générales qui pourront intéresser ladite entreprise. Ce n'est qu'à partir de ce texte que mon Département pourra établir un programme de suivi.

6. Exploitation de la tourbe.

Etant donné que l'entreprise allemande concernée par le projet en question n'a pas encore précisé la filière qui l'intéresse e-à-d la production de l'énergie ou celle des produits industriels (fabrication du carbure de Calcium et du Cynamide Calcique), j'ai suggéré à mon interlocuteur l'envoi d'un expert au Rwanda pour qu'il puisse définir sur place les activités qui intéressent son entreprise. Cet expert serait encadré par les départements intéressés par l'exploitation de la tourbe à savoir principalement le Département de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat et celui des Travaux Publics et de l'Energie. Néanmoins les informations déjà existantes sur différents sous-projets de la tourbe seront confiées au Dr. Molt avant son départ à l'intention de l'entreprise concernée.

7. Fabrication des briques.

Une entreprise allemande qui détient une technologie utilisant ^{bis} trop peu d'énergie "Entreprise RIBER" voudrait étudier les possibilités de transfert d'une telle technologie au Rwanda.

Nous nous sommes donc convenus que cette entreprise pourrait faire une unité pilote pour pouvoir comparer ses méthodes avec celles déjà existantes avant de penser à la réalisation d'une unité à grande échelle. Ce n'est qu'après avoir établi cette comparaison qu'on pourrait se prononcer concrètement sur la réalisation d'un projet briquetterie utilisant ces nouvelles techniques.

En guise de conclusion, j'ai fait remarquer que la coopération entre le Rwanda et le Land de la Rhénanie-Palatinat dans les secteurs productifs de l'Industrie, de l'artisanat et des PME pourrait renforcer et compléter les actions de jumelage déjà existantes et qu'il est nécessaire d'assurer le suivi nécessaire afin que les entreprises intéressées puissent nous faire des propositions concrètes. A long terme cette forme de coopération pourra même constituer la charnière du jumelage.

Nous avons néanmoins reconnu qu'il faudra beaucoup de temps pour convaincre les entreprises privées allemandes à venir investir au Rwanda car la plupart d'entre elles ne connaissent pas encore les réalités rwandaises, raison pour laquelle la campagne de sensibilisation devra être poursuivie intensivement par les deux parties. Le Docteur Molt n'a promis de faire tout ce qui est en son pouvoir pour accélérer cette forme de coopération.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de l'Industrie, des Mines
et de l'Artisanat

Mathieu NGIRIRA.-

Copie pour information à:

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Travaux Publics
et de l'Energie
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et des Forêts
KIGALI
- Monsieur le Ministre de la Santé Publique
et des Affaires Sociales
KIGALI
- Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur de la République
Rwandaise à BONN

S/C de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI

*Que fait-on
des interventions
russe dans
ce domaine?*